

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone
 Compte de chèques postaux Ilc. 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 19.— 10.50 6.—
 Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
 ÉTRANGER : Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
 Suisse 13
 Étranger 14
 Réclames : Canton 22
 Suisse 27
 Mortuaires 16

Une parole de Sa Sainteté Pie XII sur le rôle de l'Etat

On raconte qu'il y a environ 25 ans, un conseiller d'Etat valaisan, fraîchement élu par le peuple aux élections de mars, se présenta au palais du gouvernement, le lendemain de son élection, pour s'enquérir du travail qui l'attendait.

Le vieux chancelier de l'Etat, tout étonné de ce zèle inaccoutumé, lui assura bonnement qu'il n'avait pas besoin de paraître au bureau avant le mois de septembre ! Jusqu'à ce moment-là, il n'aurait rien à faire !

Si elle est vraie, cette anecdote mesure le développement énorme que l'appareil administratif de l'Etat a pris durant le dernier quart de siècle, dans notre canton aussi bien que dans tous les pays du monde.

Ce développement était sans doute appelé par les progrès de la vie économique dont l'ampleur et la complexité exigent des cadres juridiques et administratifs proportionnés.

Le malheur c'est qu'au lieu de se maintenir dans les normes requises par le bien général, la fonction de l'Etat s'est hypertrophiée à tel point qu'elle risque aujourd'hui, en bien des endroits d'écraser l'homme et ses initiatives sous un poids énorme de prescriptions, de règlements et de charges qui n'ont souvent presque rien à faire avec le rôle normal de protection et de soutien des individus et des familles que l'on attend de l'Etat.

Ces excès de la puissance de l'Etat, toutes les époques ont eu à les déplorer d'une manière ou d'une autre. Ils sont l'expression sur le plan du gouvernement de la volonté de puissance et de l'esprit de domination et d'orgueil qui vivent au cœur de tous les hommes et qui menacent, s'ils ne sont pas purifiés et réprimés, de fermer en nous les issues de la générosité et du don de soi.

A notre époque, cette hypertrophie de la puissance de l'Etat et ses ingérences vexatoires dans la vie des individus ont pris des proportions qui n'ont jamais été atteintes jusqu'ici. Pour le comprendre, il suffit de penser à l'oppression terrible que les Etats totalitaires ont fait et font encore peser sur les individus jusqu'à violer en eux les sanctuaires les plus intimes de la pensée personnelle et de la conscience religieuse.

Ce qui a permis ces brutalisations et ces profanations de l'homme, c'est, pour une grande part, la faiblesse et la lâcheté de l'homme lui-même qui, en se détachant des biens spirituels, a perdu les moyens les plus puissants pour se défendre contre les entreprises des despotes.

En face de l'hypertrophie de la puissance de l'Etat, jamais non plus il n'y a eu dans les individus tant de démissions, de révoltes amères et d'inintelligence à l'égard de la fonction naturelle du pouvoir politique.

Pour les uns, l'Etat n'est qu'une source de profits qu'il faut exploiter sans scrupule, jusqu'à la dernière limite.

D'autres, qui souffrent des vexations du pouvoir, considèrent l'Etat comme un mal nécessaire sinon comme un horrible vampire contre lequel il faut se défendre par tous les moyens.

Aux uns et aux autres, S. S. Pie XII a donné récemment des éclaircissements précieux dans son discours du 5 août dernier aux membres du VIII^e Congrès international des sciences administratives.

Reprenant la doctrine traditionnelle de l'Eglise, le S. Pontife rappelle que l'Etat est un organisme moral, fondé sur l'ordre moral du monde. Il n'est pas une omnipotence oppressive de toute légitime autonomie. Sa fonction magnifique est de favoriser, aider, promouvoir l'active coopération des individus et des familles au bien général de la société dans laquelle ces individus et ces familles s'insèrent pour réaliser leurs tâches et leur plein épanouissement humain.

C'est cette notion très élevée de l'Etat, qui est en définitive celle d'un service de l'homme, que les responsables du pouvoir ne doivent jamais perdre de vue, s'ils veulent être fidèles à leur mission, s'ils veulent avoir toujours la fermeté et l'énergie du caractère nécessaire à toutes les réalisations généreuses.

La juste appréciation du rôle de l'Etat doit amener aussi les citoyens à comprendre les sacrifices et la collaboration qu'ils sont appelés à apporter, chacun à sa manière, à l'œuvre commune de l'Etat.

L'Etat, pas plus que les personnes individuelles, ne peut rien créer. Il ne vit pas de belles paroles et de vaines promesses, moins encore de critiques stériles et décourageantes. Il ne peut remplir ses obligations qu'à la faveur d'un climat de confiance et de sympathie, et à la condition que les bénéficiaires de son action ne se dérobent pas à leurs devoirs à son égard.

D.

L'opinion des juristes

Dans le courant de septembre aura lieu une assemblée de la Société suisse des juristes. Un des objets de son ordre du jour sera le problème de la réforme de la juridiction administrative fédérale. Problème actuel s'il en fut, en une époque où l'Etat, non content d'étendre sans cesse ses prérogatives, prend un peu trop facilement des libertés avec le droit quand cela lui convient.

Rappelons à ce propos qu'à la fin de mai, la Fédération suisse des avocats a remis au Conseil fédéral une requête lui demandant de mettre à l'étude la réforme de la juridiction administrative fédérale. Sans entrer dans des détails de technique juridique qui dépasseraient le cadre de cet article, je crois utile d'insister sur les raisons qui ont incité la Fédération des avocats à formuler sa requête et sur les principales de ses conclusions.

A l'appui de la requête, la Fédération des avocats rappelle l'extension des compétences juridiques attribuées à la Confédération en particulier par l'introduction dans la Constitution de dispositions sur l'économie publique, la législation agricole et les assurances sociales. Au fur et à mesure qu'on voit s'étendre les pouvoirs de l'Etat, on constate un effacement croissant du droit civil devant le droit administratif. Il s'ensuit un accroissement considérable de la puissance de l'administration. Le phénomène est d'autant plus sensible que la protection juridique du citoyen en matière administrative n'a pas subi une évolution parallèle. La loi du 11 juin 1928, toujours en vigueur, est à cet égard nettement insuffisante. Dans bien des domaines, le particulier se heurte à une administration qui est en même temps instance de recours. Les bureaux sont à la fois juge et partie. Aussi, quand un brave homme de citoyen estime avoir à se plaindre d'un abus administratif, a-t-il bien peu de chances de se voir rendre justice. Le malheur veut qu'au fur et à mesure de l'accroissement de ses pouvoirs, l'administration devienne de plus en plus une fin en soi et se montre de moins en moins compréhensive et psychologique. Une telle attitude ne fait que rendre plus sensible l'insuffisance de protection dont se plaignent les administrés.

La Fédération suisse des avocats propose de remédier à cette fâcheuse situation en étendant la compétence du Tribunal fédéral en matière de recours administratifs. Cette suggestion pourrait présenter l'inconvénient de surcharger de travail le Tribunal, ce qui entraînerait un ralentissement de la procédure.

Aussi la Fédération des avocats admet-elle qu'on pourrait tout d'abord se contenter d'allonger la liste limitative des cas pouvant faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. Cela concernerait notamment les questions de clearing, et la législation agricole, des transports, de la police des étrangers.

On pourrait, d'autre part, pour éviter la surcharge du Tribunal fédéral, envisager au sein des divers départements la création de commissions de recours composées de personnes choisies hors de l'administration fédérale. Ces commissions se-

raient en quelque sorte des instances intermédiaires, le Tribunal fédéral fonctionnant comme seconde instance.

Enfin, pour assurer une plus équitable protection des droits des parties pendant la procédure de recours, il conviendrait de donner aux justiciables le droit de consulter les dossiers, de se faire assister d'un conseil et d'avoir une procédure contradictoire, tous droits élémentaires dont le système actuel prive les recourants.

Les propositions de la Fédération des avocats méritent d'être retenues. On peut regretter peut-être qu'elles n'aient pas tout à fait assez loin. Mais il faut aussi tenir compte de problèmes d'ordre pratique. Espérons, de toute façon, que le Conseil fédéral étudiera ces suggestions avec bienveillance et mettra fin à un état d'arbitraire absolument incompatible avec nos institutions.

M. d.A.

De jour en jour

LA MENACE SUR FORMOSE ET LA RÉACTION ALLIÉE
Pas de base militaire américaine. Les Anglais sur leurs gardes.

Si l'attention générale est quelque peu détournée par la brûlante question de la défense de l'Europe, il n'en reste pas moins que les hostilités en Corée prennent une tournure statique et que la question de Formose sera bientôt résolue, sur le papier.

En effet, M. Wellington Koo, ambassadeur de la Chine nationaliste aux USA., a déclaré aujourd'hui au cours d'une conférence de presse que d'après les renseignements que possèdent actuellement les forces nationalistes, les communistes chinois ne seront pas en mesure d'attaquer Formose avant d'avoir terminé certains préparatifs en cours.

D'après les milieux militaires nationalistes chinois, a ajouté l'ambassadeur, si l'invasion ne se déclenche pas dans les trois semaines qui viennent — et tout semble indiquer, selon lui, que ce ne sera pas le cas — le mauvais temps rendra la tentative impossible avant l'an prochain.

Cependant, les nationalistes restent calmes, d'autant plus que les communistes n'ont plus que trois semaines pour attaquer (avant la mousson).

M. Wellington Koo a souligné, en outre, les points suivants :

1. Le général Tchang-Kai-Chek et les peuples de Formose sont persuadés que Formose peut être défendue avec l'appui de la 7^e escadre américaine et sans le secours d'autres forces américaines.

2. La récente visite du général Mac Arthur « vaut, comme appui moral, dix divisions ».

3. Ni le peuple de Formose, ni le gouvernement nationaliste ne verrait avec faveur « l'institution d'un régime de tutelle de l'O. N. U. sur Formose » au cas où une telle proposition devrait être faite.

L'appel adressé jeudi par les communistes chinois à l'ONU et demandant l'évacuation des forces américaines, est « une manœuvre de propagande ».

5. Le gouvernement nationaliste a procédé à de nombreuses réformes économiques et politiques à Formose. Il a donné aux habitants de l'île la possibilité de participer à l'administration gouvernementale. La situation financière, quoique déficitaire, s'est améliorée.

Interrogé sur l'éventualité d'un prêt de 30 millions de dollars de la banque Export-Import, prêt dont il a été question jeudi, M. Koo a précisé que son gouvernement n'avait pas encore décidé d'en faire la demande à la banque.

Les milieux officiels de Londres pensent que la demande communiste chinoise, relative au retrait des forces navales américaines des eaux chinoises, est le produit de la « Conférence des cinq nations » sur Formose dont Radio-Pékin a parlé récemment.

Rappelons en effet que Radio-Pékin a déclaré, le 14 août, lors d'une émission en tibétain, que des discussions importantes ont eu lieu dans la capitale chinoise au sujet de Formose. La nouvelle, captée à Londres, avait attiré l'attention du Foreign Office qui tâcha d'obtenir des précisions par l'intermédiaire du chargé d'affaires britannique à Pékin. La rumeur voulant que M. Molotov ait représenté l'URSS à ces pourparlers n'a pas pu être confirmée. En revanche, on apprenait que les représentants de la Chine, de l'Union soviétique, de la Corée, du Vietnam et du « gouvernement populaire de

Formose » s'étaient réunis pour étudier la question de Formose à la lumière des derniers événements.

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré vendredi qu'il n'était pas autorisé à exposer le point de vue britannique au sujet de Formose.

Il a toutefois précisé que le gouvernement de la Grande-Bretagne estime que cette question devrait être examinée par le Conseil de sécurité et que les Nations Unies devraient trouver une solution temporaire jusqu'à la signature du traité de paix.

En ce qui concerne l'affirmation de M. Chou-En-Lai que les Américains auraient des bases et du matériel militaire sur l'île de Formose, les cercles militaires et diplomatiques américains déclarent qu'elle est dénuée de tout fondement.

« Nous n'attaquerons personne, a déclaré un porte-parole, mais nous sommes décidés à défendre la paix, comme nous le faisons en Corée. »

Le ton menaçant adopté envers la Grande-Bretagne par un porte-parole communiste en Chine, le général Yeh, président du gouvernement provincial du Kouang-Toung, justifie, estime-t-on dans des milieux britanniques, la prudence mise du côté anglais à ne dégarnir la garnison de Hong-Kong que très lentement. Il a suffi que de faibles contingents quittent ce territoire à destination de la Corée pour que les Chinois se livrent immédiatement à ces manœuvres d'intimidation. On ne croit pas, cependant, à Londres, que l'administration de Pékin ait l'intention de passer des paroles inamicales aux actes dangereux ni que Hong-Kong soit réellement menacé. Mais l'attitude chinoise va contraindre la Grande-Bretagne à conserver là-bas une garnison nombreuse pourvue de toutes les armes auxiliaires, et de restreindre par conséquent, jusqu'au moment où des renforts seront arrivés de Grande-Bretagne, l'assistance donnée en Corée au général Mac Arthur.

C'est, selon toute vraisemblance, le résultat cherché par Pékin. On n'exclut pas cependant l'hypothèse que les Chinois se livrent à des opérations plus vastes en direction de Formose. Dans cette hypothèse également, ils ont intérêt à « fixer » les forces britanniques à Hong-Kong en faisant peser sur cette colonie la menace d'une agression imminente. Si bien que l'on a le sentiment, dans les milieux britanniques, d'une très nette aggravation de la tension en Extrême-Orient.

MORANDINE
 APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ
 une réussite... (Marque déposée)

**RÉVEILLENZ LA BILE
 DE VOTRE FOIE**

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre écoulement de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

Nouvelles étrangères

M. Truman se lâche...

Réquisition des réseaux de chemins de fer aux U.S.A.

C'est dans une courte déclaration communiquée à la presse vendredi après-midi que le président Truman a annoncé à la presse qu'il avait donné l'ordre au secrétaire à l'armée, M. Frank Pace, de saisir et d'exploiter pour le compte du gouvernement des Etats-Unis, à partir de dimanche à 21 h., les réseaux de chemins de fer des USA.

Le président a pris cette décision apparemment à la réunion du Cabinet qui s'est tenue vendredi matin à la Maison Blanche, pour parer à la menace de grève qui pèse sur les réseaux depuis que deux importants syndicats cheminots (conducteurs et serre-freins), ont annoncé leur intention de demander à leurs adhérents d'arrêter le travail à partir de lundi prochain. Les deux syndicats ont d'ailleurs, à diverses reprises, demandé que le gouvernement réquisitionne et exploite les réseaux en raison de l'impasse dans laquelle ont abouti les négociations qu'ils poursuivent sans succès depuis 18 moi, avec les compagnies.

On sait que ces négociations portent principalement sur l'institution de la semaine de 40 heures au lieu de 48, sans réduction de salaire, et sur des augmentations de salaires pour certaines catégories d'employés.

À la suite de la réquisition, les syndicats ne pourront pas négocier avec le gouvernement, mais la voie reste ouverte à la continuation des négociations avec les compagnies elles-mêmes dont les directions respectives poursuivront l'exploitation des réseaux pour le compte et sous la surveillance de l'armée. Le général Frank Heilemann, chef du service des transports de l'armée, sera vraisemblablement désigné par ce département comme représentant et directeur général.

... LA GREVE N'AURA PAS LIEU

Dès qu'ils eurent appris la décision du président Truman, les cheminots sont revenus sur leur menace et ont décidé, dans la nuit, de ne pas faire grève. Leurs syndicats ont fait savoir qu'ils travailleraient « avec joie » pour le gouvernement.

Les manœuvres aériennes des puissances occidentales

« Le programme de l'attaque de l'exercice Cupola a été entièrement rempli. Le système de contrôle et de détection a bien fonctionné et la proportion de l'interception s'est révélée satisfaisante ». C'est en ces termes laconiques que le communiqué publié vendredi soir par l'état-major in-

terallié qui dirige l'opération depuis Fontainebleau rend compte des résultats obtenus durant la première journée des manœuvres aériennes de l'Union occidentale.

Au cours de cet exercice, des super-fortresses volantes de l'US-Air-Force et des « Mosquito » britanniques ont attaqué Paris, Bruxelles, Rotterdam et Amsterdam, tandis que d'autres formations effectuaient des raids secondaires sur Liège, Reims, Metz et d'autres centres industriels et carrefours importants.

Les services de détection ont alerté l'aviation de chasse, qui a aussitôt pris l'air afin d'intercepter ces bombardiers.

Commentant ces opérations, M. Maroselli, secrétaire d'Etat aux Forces armées-Air, a souligné que désormais la défense aérienne n'est plus à l'échelle nationale et que « l'armée aérienne de l'Union occidentale existe ». « C'est pourquoi, a-t-il ajouté, l'exercice occidental Cupola a dû recevoir l'ampleur que nous lui avons donnée et marquera une date dans les rapports de l'Union occidentale. Il s'agit bien, en effet, d'un exercice de défense du territoire de l'Union occidentale tout entière, sous les ordres d'un général interallié, le général français Bailly ».

M. Maroselli a insisté sur le fait que, depuis la signature du pacte de Bruxelles, cet exercice constituait le premier acte de coopération militaire groupant tous les états-major et tous les organes de commandement des puissances signataires.



Gardez votre bonne humeur

et chassez les

**DIGESTIONS PÉNIBLES
GASTRITES, CRAMPES
AIGREURS, BRULURES**

qui seront traitées avec succès par le

VIT-GASTRAL

l'unique produit contenant la
VITAMINE C associée à des
éléments tonico-digestifs

Flacon original 25 doses Fr. 5. —
Sachet d'essai Fr. 0.60
chez votre pharmacien ou en envoyant
ce bon avec 60 cts en timbres poste aux
Agents gén. : Ets R. Barberot S. A., Genève,
7, rue du Levant 349

Un plaidoyer de M. Malik

La séance du Conseil de sécurité s'ouvre à 19 h. 20 GMT, sous la présidence de M. Malik, délégué de l'URSS, qui fait tout d'abord procéder à la traduction en français des discours prononcés mardi par lui-même et les délégués anglais et américain.

Il répond ensuite en sa qualité de délégué soviétique à diverses remarques faites par ces derniers et affirme que ce sont les pays capitalistes, notamment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui ont toujours tenté ouvertement ou secrètement de détruire l'URSS et non celle-ci qui a tenté de détruire le monde capitaliste. Il maintient que les Etats-Unis ont mis les Nations Unies devant le fait accompli en intervenant en Corée.

Il informe le Conseil du grand nombre de télégrammes — plus de 3,000 — qu'il a reçus de toutes les parties du monde et qui protestent contre l'agression américaine en Corée.

Il lui transmet alors la communication qu'il a reçue, en qualité de président, du ministre des Affaires étrangères de la Chine communiste, M. Chou-En-Lai, et qui accuse les Etats-Unis d'agression contre un territoire chinois, demande le retrait immédiat des troupes américaines de la région de Formose et affirme la détermination du peuple chinois de libérer cette île.

Il ajoute que le Conseil a également reçu une communication de la délégation américaine visant à justifier l'intervention des Etats-Unis à Formose. Il observe que les membres du Conseil désireront

Les forces saines de la nature

travaillent toujours d'une façon favorable et féconde lorsqu'elles sont bien dirigées. La fermentation du tabac de la cigarette Boston doit être elle aussi conduite et surveillée, et cela par des spécialistes éprouvés. Il s'agit ici de ranimer les ferments, ces organismes qui vivent encore dans le tabac, de les aider dans leur activité et de les contrôler. Ils peuvent alors jouer correctement le rôle que leur a confié la nature et, en adoucissant le tabac, améliorer la qualité de la cigarette

Dégustez la Boston à 70 cl.
ou la Boston-Spéciale à 90 cl.



peut-être étudier ces documents, qui pourront faire l'objet de débats ultérieurs. (Il ne demande pas l'inscription de la question de Formose à l'ordre du jour).

M. Malik annonce ensuite que, suivant la procédure normale et à la requête du secrétariat, le Conseil examinera lundi, en séance à huis-clos, le rapport qu'il doit présenter à l'Assemblée générale au sujet de son activité de juillet 1949 à juillet 1950.

M. Ernest Gross, délégué américain, demande à lire la communication de son gouvernement sur Formose pour qu'elle figure au procès-verbal et procède à cette lecture.

M. Malik demande alors au secrétaire général adjoint, M. Zinchenko, de lire celle de M. Chou-En-Lai.

M. Tsiang, délégué de la Chine nationaliste, déclare alors qu'il n'y a pas eu d'agression américaine contre la Chine.

La séance est levée à 22 h. 23. La prochaine aura lieu mardi.

CONDAMNATION DE TORTIONNAIRES EN POLOGNE ORIENTALE

Le procès de deux anciens gardiens du camp d'extermination de Soribor, en Pologne orientale, s'est terminé vendredi par la condamnation du principal accusé, un certain Gomerski, à la prison perpétuelle et à la privation à vie des droits civiques, et par l'acquiescement de l'autre, un nommé Johann Klijer.

Gomerski a été reconnu coupable d'avoir exécuté lui-même plusieurs prisonniers.

La guerre en Corée

CE QUE DISENT LES NORDISTES

Le communiqué publié vendredi soir par le haut-commandement nordiste et diffusé par Radio-Moscou déclare que le 25 août les troupes nordistes ont livré des combats acharnés dans tous les secteurs, repoussant plusieurs contre-attaques américaines et sudistes, qui ont subi de grosses pertes.

Il ajoute que le moral des troupes américaines est devenu très mauvais, ces derniers jours, et que « les désertions se multiplient ». Il cite le cas d'un groupe de combat du 5e régiment d'infanterie de la 1re division motorisée américaine qui a déserté et s'est rendu avec armes et bagages à un poste nordiste.

Il annonce enfin que, le 24 août, deux bombardiers américains B-29 ont été abattus.

LES COMMUNIQUES AMERICAINS NE MENTIONNERONT PLUS LES NUMEROS DES UNITES

Les communiqués officiels du quartier-général des troupes des Nations Unies ne mentionneront

« Pour ce que rire est le propre de l'homme », disait Rabelais, qui considérait, non sans raison, que le rire était une vertu qui dilatait le cœur et mettait l'homme dans d'excellentes dispositions à l'égard de son prochain.

Qu'est-ce que le rire ? Bergson, dans un essai qui est une œuvre de jeunesse du grand philosophe, dit, en substance, que l'homme rit toutes les fois qu'il se trouve en face d'une situation caractérisée par une inadéquation devant la malice de la vie. L'homme est la seule créature du bon Dieu, capable de rire et de traduire ainsi soit son contentement, sa joie, soit l'ironie avec laquelle il considère ses semblables ou les événements auxquels ils sont mêlés. On ne rit pas devant la nature, à moins qu'elle ne prenne un visage humain. On rira, en revanche, quand on se trouve face à face avec quelqu'un qui manque de souplesse, se raidit dans une situation où il devrait, au contraire, se plier aux circonstances. Un accident, même grave, peut déclencher le rire chez la personne qui en est le témoin, lequel rire se communiquera ensuite à toute une assemblée. Le rire, qui est la réaction initiale devant cette rupture d'équilibre que constitue un accident, une chute par exemple, fera place rapidement, si la situation de la victime devient dramatique, à un sentiment de compassion, qui se traduira par une aide ou tout au moins par une bienveillante sollicitude.

Molière, le plus grand auteur comique peut-être, a largement exploité cette veine. Mais déjà, chez lui, à y regarder d'un peu plus près, on voit derrière le rire, apparaître un sens très aigu de la destinée tragique de l'homme. L'Avare, Tartuffe font rire par l'excès même de leurs passions, de leurs vices. Mais on ne tarde pas à éprouver en face d'eux un sentiment d'amertume, à mesure qu'on découvre à quel point nous leur ressemblons tous, bien qu'à des degrés divers.

De même d'ailleurs qu'on peut pleurer de joie, on peut rire en grinçant des dents, rire jaune comme on dit. Mais, en général, l'homme maussade, atrabilaire, ne rit jamais, de même que la personne atteinte d'une dépression mélancolique n'est pas disposée à plaisanter. Le rire, c'est la santé. Le retour à l'équilibre physique et moral se traduira par la capacité retrouvée de se réjouir, de s'épanouir en s'abandonnant de nouveau à cette faculté d'expansion joviale.

Un saint triste est une triste saint, a-t-on dit. Certes, les grands saints n'ont pas ri souvent, soit qu'ils aient eu une vision anticipée de leur fin

tragique, soit qu'ils aient considéré que la vie est une chose grave qui ne prête pas à rire. La vie, en effet, si elle ne doit pas être prise au tragique, doit être considérée cependant avec sérieux. Nous avons peu d'occasions de rire aux éclats, si nous voulons bien considérer que l'existence nous mène à travers de nombreux écueils vers son but, qui est la mort. Or, combien sont-ils ceux qui entrevoient la mort avec joie ?

Le rire peut encore être maladif. Je veux parler de cette sorte de rire spasmodique qu'on observe chez des personnes dont le système nerveux central est endommagé. Le fou-rire, qui est un rire sans raison, a déjà quelque chose de morbide, du fait qu'il est inextinguible et disproportionné à la cause qui l'a provoqué. Il y a enfin le rire sardonique qui est un produit de Satan ou la grimace figée d'un malade (L'Homme qui rit). J'ai connu des malades qui riaient sans cesse, d'un rire moqueur, purement cérébral, qui correspondait à une vue personnelle et méprisante de l'homme. N'oublions pas que le rire, bien plus qu'une manifestation cérébrale, intellectuelle, est avant tout la traduction d'une prise de position affective, humaine, au sens profond du terme. Les Anglais le savent bien, qui pratiquent l'humour plutôt que le comique verbal, le comique de mots, à la française. Jules Renard est à cet égard aussi loin qu'on peut l'être de Jérôme K. Jérôme. Ses *Histoires naturelles* sont d'un esprit trop intellectuel, trop étudié, trop précieux même, dirais-je ; il leur manque cette spontanéité, ce côté humain que les auteurs britanniques mettent en tou-

Le Christ a-t-il jamais ri

tes choses. Le Français, qui a atteint, au 17e siècle, la perfection classique, cette sorte de maturité spirituelle, n'a jamais pu revenir à cette fraîcheur de sentiments qui caractérise d'autres nations, demeurées plus près des sources, du merveilleux, de l'enfance, en un mot. Mais ne nous écartons pas de notre sujet.

On pourrait encore parler du rire bête des idiots, du rire plein de sous-entendus des augures, qui était une façon pour eux de se moquer de soi. Un adage latin dit « *Ridendo, castigare mores* ». C'est en riant qu'on corrige les mœurs. Je crois volontiers que le comique d'un Molière fait davantage de bien dans le domaine de la morale que tous les sermons des bien-pensants.

Le sourire est au rire ce que les larmes discrètes ou contenues sont aux sanglots. Le sourire est plus délicat, plus fin, plus intérieur. Jésus a souri à Madeleine, il a souri dans la maison de Lazare, où il aimait tant se reposer. Mais plus souvent il a pleuré, sur la mort de ce même Lazare, sur la veuve de Naïm et dans d'autres circonstances de sa vie publique. De sa vie privée, nous ne savons rien ou fort peu de choses. Sans doute, alors qu'il était enfant, il aura souri à sa Mère comme tous les petits et peut-être plus tard, il aura eu des occasions de rire même. Sur ce point, nous sommes cependant mal renseignés. Nulle part, dans l'Evangile, il n'est fait mention du rire de Jésus. Il n'est pas interdit de penser qu'il a eu le loisir de se montrer joyeux au cours de ses déplacements, et qu'aux Noëces de Cana, en particulier, il manifesta son contentement lors du

festin au cours duquel il devait accomplir son premier miracle. Mais, quand il s'est adressé à sa Mère, en termes qui nous paraissent durs et qui sont en réalité la première affirmation publique de sa filiation divine, il n'a pas dû rire, bien au contraire. C'est d'un ton grave qu'il aura prononcé les paroles qui mettaient définitivement entre sa Mère et Lui la distance qui sépare Dieu de sa créature, même la plus sainte. « Femme, qu'y a-t-il entre vous et Moi ».

On a beau fouiller les écritures, on ne trouve pas trace du rire du Christ ; ce qui ne veut pas dire que Jésus ait interdit aux hommes de rire. Il connaissait trop bien la nature humaine, il a trop souvent célébré la joie terrestre aussi bien que paradisiaque pour n'avoir pas admis que le rire est une explosion saine, qui plaît à Dieu. Les Anciens ont parlé des éclats de rire des dieux sur l'Olympe. Jupiter, dont les colères étaient fameuses, a fait retentir plus d'une fois les cieux païens de son rire gigantesque. Mais il n'y a pas de commune mesure entre les divinités grecques et romaines et le Dieu des chrétiens. Dans l'antiquité, les dieux étaient, toute proportion gardée, à la taille de l'homme, si l'on peut dire. Ils se mêlaient aux affaires humaines et ne dédaignaient pas le commerce des créatures. Mais ils savaient surtout se moquer des pauvres humains, tandis que le Christ, quoiqu'il soit intervenu à plus d'une reprise, et d'une façon sévère, pour blâmer la conduite des Juifs — celle des vendeurs du Temple, en particulier — n'a jamais méprisé personne et, par conséquent, n'a jamais fait usage des armes de l'ironie. Quand on aime comme Jésus a aimé, la plaisanterie faite aux dépens du prochain n'est pas de mise.

Il est une autre forme de rire que le Christ a certainement condamnée, c'est le rire grossier, trivial, vulgaire. Comment en aurait-il été autrement pour Lui qui était la délicatesse même.

Que conclure de ce qui précède ? Ne laissons pas de rire à bon escient. Les larmes viennent toujours assez tôt. Mais songeons que le Fils de l'Homme, qui nous est proposé comme modèle, ne nous a pas dit : Riez, mais qu'il nous a recommandé de veiller et de prier sans cesse, afin de demeurer en état de grâce et d'être prêt à l'heure où, comme un voleur, l'Ange exterminateur viendra nous ravir à cette terre de larmes pour nous élever vers le ciel ou nous plonger dans les ténèbres extérieures.

Dr Dami.

FIAT

UN DEMI-SIÈCLE D'EXPERIENCE AUTOMOBILE

Agence officielle **SION-Couturier S.A.** Tél. 2-20.77
Vente et service : Sierre, Crans/Montana,
Martigny-Ville, Monthey, Charrat, Vionnaz.

A la Conférence internationale d'agences d'information en Suisse

Vérité et liberté

La Conférence du « Groupe 39 » dont font partie les directeurs des agences nationales d'information de Finlande, de Suède, de Norvège, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse, a pris fin mardi soir à Berne. Ces travaux visaient à développer et à améliorer l'échange des nouvelles entre les agences participantes. Ils ont porté également sur la protection légale des informations, l'indépendance et l'objectivité des nouvelles et sur diverses questions techniques. M. Eric Berg, directeur général de l'agence télégraphique finlandaise, a été élu président du « Groupe 39 » pour l'an prochain. La conférence de 1951 se tiendra à Helsinki.

A l'issue de la conférence, un dîner offert par le Département politique fédéral a réuni, aux côtés des directeurs des agences, les représentants diplomatiques de leurs pays respectifs, les ministres Alfred Zehnder et Philippe Zutter, M. Guido Keel, conseiller de légation, chef de la Division Information et Presse, plusieurs membres du Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse et quelques personnalités du journalisme et de la radio.

M. Etter, conseiller fédéral, suppléant du chef du Département politique, absent de Berne, a apporté le salut du Conseil fédéral. Après avoir fait allusion à sa longue activité de journaliste, le haut magistrat a montré combien il importait de renforcer les liens entre les agences indépendantes des moyens et petits Etats. M. Etter a remercié l'Agence Télégraphique Suisse de la façon dont elle accomplit sa mission d'information si importante pour le pays. Son activité est d'autant plus appréciée que l'A. T. S. jouit d'une complète indépendance vis-à-vis de l'Etat. Elle ne touche aucune subvention et ne subit aucune influence ex-

terieur. Son seul but, comme celui des autres agences libres, est d'œuvrer en toute objectivité : Comme la lumière, la vérité ne doit pas être mise sur le boisseau. Elle ne doit pas être déformée et encore moins devenir une contre-vérité. « La vérité et la liberté sont des sœurs jumelles : Pas de liberté sans vérité, et pas de vérité sans liberté ». Défendre l'objectivité et la liberté en matière d'information, c'est contribuer à défendre la civilisation occidentale.

Le colonel Olof Sundell, directeur général de l'Agence télégraphique suédoise, après avoir exprimé la gratitude des participants au conseiller fédéral Etter, a montré dans quelle ambiance la conférence s'est tenue à Berne. Lui-même n'a pas été impressionné seulement par les beautés naturelles de la Suisse, mais surtout par ses habitants et leur sens du progrès social. En concluant, M. Sundell a fait, à son tour, l'éloge de la liberté en matière d'information.

M. Georges Rigassi, président du Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse, a analysé ensuite l'information qui est, en quelque sorte, l'élément de base de la presse. L'activité d'une agence d'information est lourde de responsabilités. L'orateur a rappelé le principe énoncé par C. P. Scott, qui fut durant de longues années éditeur du « Manchester Guardian » : « Les commentaires sont libres, mais les faits sont sacrés ». Aussi est-ce à juste titre que les agences défendent leur indépendance vis-à-vis de l'Etat et d'intérêts particuliers. L'Etat ne saurait mieux aider la presse qu'en lui garantissant la liberté. Il ne saurait y avoir de paix sans une presse éprise de vérité et d'objectivité. La paix aura d'autant plus de chances d'être assurée que plus nombreux seront les peuples librement informés.

M. Karl Sartorius, de Bâle, prit enfin la parole au nom de l'Association suisse des Editeurs de journaux et de l'Association de la presse suisse et, également, comme vice-président de la Fédération internationale des Editeurs de journaux. Après avoir souligné l'interdépendance de la presse et des

journaux, M. Sartorius a analysé la structure si diverse de la presse suisse, structure qui fait à la fois sa force sur le plan politique et spirituel, sa faiblesse sur le plan purement matériel. Dans le domaine international, la coopération des éditeurs et des agences est une force, notamment pour toutes les questions d'ordre technique. Soucieux de faciliter, de développer et d'améliorer les échanges de nouvelles, le « Groupe 39 », a conclu M. Sartorius, est l'allié idéal de la Fédération internationale des Editeurs de journaux.

Radio-Programme

Lundi 28 août

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Rentrée en chansons. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Oeuvres de Verdi. 11 h. 40 Trois morceaux de Strawinsky. 11 h. 45 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Pages symphoniques populaires. 12 h. 55 Un ensemble moderne de musique légère. 13 h. 15 Hary Janos, Kodaly. 13 h. 40 Concerto No 1 en sol mineur, Mendelssohn. 16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Oeuvres de Templeton Strong. Mélodies, Xavier Leroux. 17 h. 30 Un feuilleton pour tous : Les voyages en zigzag (I). 17 h. 50 Daphnis et Chloé, Ravel. 18 h. 50 Paris relaie Genève. Vedettes en tournée. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 40 Petit concert Elgar. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Les Nations Unies vous parlent. 19 h. 30 Mosaïques. 20 h. Enigmes et aventures : L'étrange odyssée de la Marie-Céleste. 21 h. Le livre d'or des variétés. 21 h. 40 Les pianistes Scotti et Glaus. 21 h. 50 Le carrosse du Saint-Sacrement. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pour les amateurs de jazz hot.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Heure. Gymnastique. 6 h. 40 Musique de Suppé et Milöcker. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h. 10 Le programme. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Mélodies légères. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Oeuvres de Bizet. 13 h. 25 Imprévu. 13 h. 35 Nouveaux disques. 13 h. 40 Petite Sérénade, Beethoven. 14 h. Pour Madame. 14 h. 30 Heure. 16 h. Disques. 16 h. 15 Récit. 16 h. 30 Emission commune.

17 h. 30 Feuilleton radiophonique. 18 h. Oeuvres de compositeurs genevois. 18 h. 20 Concert populaire. 19 h. Notre cours du lundi. 19 h. 25 Communiqué. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Les cloches du pays. 20 h. 05 Mélodies du studio de Londres. 20 h. 30 A qui rendons-nous visite aujourd'hui ? 20 h. 45 Le disque de l'auditeur. 21 h. 15 Petite histoire américaine. 21 h. 30 Chant. 22 h. Informations. 22 h. 15 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger.

Notre attitude envers les infirmes : « l'habit ne fait pas le moine »

La solidarité entre les faibles et les forts, les hommes sains et les infirmes remplace l'injustice par la justice et contribue à résoudre les conflits sociaux.

Comment cette solidarité se manifeste-t-elle envers l'infirmes ? Chaque fois qu'enfant, ses camarades le prennent dans leur groupe comme un des leurs, chaque fois qu'adolescent, il est accepté comme apprenti et peut participer activement aux loisirs de camarades normaux, chaque fois qu'il peut exercer un travail approprié, qu'il soit diplômé ou non.

Le problème de « L'infirmité et de l'opinion publique », encore empreint de tant de préjugés, sera plus près d'être résolu chaque fois que nous nous montrerons solidaire d'un infirme.

Pédagogues, patrons, travailleurs, tous, joignons nos efforts pour réaliser cette véritable solidarité !

Cf. No 1 de la revue Pro Infirmis, que l'on peut obtenir au Secrétariat général de Pro Infirmis, Kantonsschulstr. 1, Zurich 1, au prix de 70 cts port en plus).



Une économie éclatante!



Emploi: parquets, lino, moquettes, planelles, meubles, boiserie, etc. Prix: le fl. Ica comp. net Fr. 3.60 EN VENTE PARTOUT Droguerie Réunies S. A. Lausanne

CHROMAGE NICKELAGE ARGENTAGE SUPER-CHROM S. A. Ch. Fontannaz 2 Montétan - Lausanne Tél. 4 06 35

On cherche 2 filles de cuisine pour tout de suite. Restaurant des Chalets, Bousens près Lausanne. Tél. 4.61.28.

On engagerait de suite six bons maçons. Se présenter chez M. Antoine Fournier, entrepreneur, Vernayaz.

A vendre PERDU 2 fûts à vin en chêne, presque neufs, au Pensionnat du Sacré-Cœur La Tuilerie, St-Maurice.

On demande un apprenti boulanger-pâtissier honnête et travailleur. S'adresser à la Boulangerie-pâtisserie René Richard, rue du Rhône, Sion.

Poussines Favorolles, pour la ponte d'hiver, 3 mois Fr. 9.—, 2 mois Fr. 7.—. A. Michellod, Fully.

OCCASION à l'état de neuf! **BAIGNOIRES** émail sur pieds et à murer 25 BOILERS ELECTRIQUES tous voltages, 30 à 500 litres 45 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudière neuve Fr. 145.— entièrement neuves Fr. 195.— LAYABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer Comptoir Sanitaire S. A. 9, rue des Alpes, Genève Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Jeune fille possédant diplômes et certificats, cherche place comme employée de bureau ou de magasin. Faire offres sous chiffre P 7715.

PERDU une couverture militaire, parcours Lavey-les-Bains - Lavey-Village. Prière de la rapporter contre récompense au Bureau du Nouvelliste.

A remettre magnifique Bar-Café-Restaurant dans station valaisanne en plein essor; ravissante install. av. appareils mod.; cachet rustique dans cadre intime. Patente dancing, 5 chambres, s. de bains. Etabl. ouvert 11e l'année, cédé à Fr. 50,000.—, raison santé. — Ecrire sous chiffre G. 6626 X. Publicitas, Sion.

Poussins Leghorn lourde, à gros œufs, 1 fr. 60; Bleu de Hollande, très précocité 1 fr. 80; Sussex herminée pondreuse d'hiver, 2 fr.

Expédition chaque semaine à partir de 10 poussins; emballage gratis. Poussins de pure race exempts de maladie. Se recommande Schupbach Jean, père, Lucens (Vd). Tél. 9.92.30.

SURSEE Pour votre cuisine la cuisinière moderne

OFFRES PAR VOTRE INSTALLATEUR OU LES USINES SURSEE & SURSEE

Oubliez votre Hernie ... avec le plastron souple MYOPLASTIC-KLEBER spécialement adapté à votre propre cas, sans ressort qui déprime le muscle, sans pelote qui élargit l'orifice, MYOPLASTIC est si facile à porter et si efficace qu'il se fait oublier... et oublier votre hernie. Mais, seul un essai peut vous convaincre des avantages du MYOPLASTIC. Allez donc voir notre applicateur spécialisé qui, sans engagement d'aucune sorte, vous en fera essai gratuit aux dates et lieu: Monthey: Pharmacie J. Coquoz, mercredi, le 30 août le matin, Aigle: Pharmacie Duccr., rue de la Gare, mardi, le 29 août après-midi. Bex: Dr A. Michel, Pharmacie Centrale, mercredi, le 30 août après-midi.

Mise à ban du vignoble Le vignoble est mis à ban sur tout le territoire de la commune de Saint-Maurice, dès ce jour. Les propriétaires qui voudront se rendre dans leurs vignes devront se munir d'une autorisation écrite à demander à M. Rémy BARMAN, conseiller communal, Les Empolets, ou au Greffe municipal de Saint-Maurice. Toute personne circulant dans les vignes sans cette pièce sera déférée au Tribunal de Police. St-Maurice, le 27 août 1950. Administration communale.

Motos PUCH marque d'ancienne renommée. Prospectus et tous détails vous seront fournis par la Maison MEYNET Clovis & Fils - Monthey Téléphone 4 23 80 CONDITIONS DE PAIEMENT AVANTAGEUSES

Moutarde MONT D'OR à la Française! Bourgeois Frères & Cie S. A., Ballaigues IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Alors, à quoi bon la questionner, puisqu'elle ne pourrait lui expliquer sa peine? Il se contenta donc de l'entourer de son bras et de ramener sur elle la couverture, afin de lui montrer que s'il pouvait l'aider, il était tout prêt à le faire. Les larmes d'Adelheid cessèrent de couler, mais elle demeura pressée contre lui comme si elle avait froid. La fièvre Adelheid, qui ne pleurait jamais lorsqu'elle se trouvait en butte à la méchanceté du monde ou à la dureté de la vie, avait pleuré ce soir pour la deuxième fois depuis son arrivée à Björndal.

Quand ils atteignirent le village, ses yeux étaient toujours humides, mais les lourdes et amères larmes de tout à l'heure ne coulaient plus. N'était-ce pas un rêve, pour elle, que de pouvoir se serrer tout contre lui, tandis que le traîneau chantait sur les chemins et que les étoiles brillaient sur la forêt? Quand Bamsen franchit le pont où commence l'avenue qui mène au gaard, avant de se redresser, précautionneusement elle baisa la rude fourrure de Dag. Cela, personne au monde n'en saurait jamais rien! La dernière fois qu'un homme avait quitté le gaard pour aller danser, il n'était pas revenu. Peut-être était-ce pour cette raison que le vieux Dag attendait les jeunes gens. Mais n'attendait-il pas aussi, ce soir-là l'annonce d'un grand événement? Barre et Klinge n'avaient pas eu sujet de se plaindre en demeurant à Björndal. Jomfru Kruse avait tout fait pour leur faire passer une agréable soirée « entre hommes ». A cette occasion, elle avait

confectionné les mets les plus somptueux, apporté les liqueurs et les bières les plus délectables. Puis, ils avaient veillé, jouant aux cartes et buvant force boissons. « Une vraie soirée de vieux soldats », avait déclaré le major. Ils échangèrent quelques mots avec Dag et Adelheid, leur demandèrent des détails sur le bal, sur les gens qu'ils avaient rencontrés. Puis, chacun regagna sa chambre, et, une à une, les lumières s'éteignirent. ...Là-bas, au fier domaine de Borgland, Elisabeth von Gall pleurait amèrement. Les fêtes de Noël touchaient à leur fin. Un soir, au dîner, le vingtième jour après son arrivée, le major leva son verre et remercia avec émotion le vieux Dag de son exquise hospitalité. Puis, il annonça qu'il devait retourner à la ville avec Adelheid. Le vieux Dag répondit qu'il n'y avait pas de raison si pressante qu'ils dussent ainsi partir de suite. Mais le major demeura inébranlable, et an-

FEUILLETON DU «NOUVELLISTE» 84 Trygve Gulbrandsen **Là-bas... chante la Forêt** Traduit du Norvégien par Mercédès Sundt Roman

nonça qu'Adelheid et lui quitteraient Björndal le lendemain. On apprita du vin puisque c'était un repas d'adieu. Puis, l'on passa la soirée dans la vieille salle commune. Les trois vieux plaisantaient et buvaient ferme. Mais, pour les jeunes gens, les heures passaient moroses, inexorables. Tous s'étaient assis en rond devant le feu. Les yeux d'Adelheid regardaient longuement chaque objet; le jeune Dag, lui, était muet comme une statue. Adelheid songeait que rien, dans l'attitude de celui qu'elle aimait, n'avait pu lui donner l'espoir qu'il tenait à elle. Certes, il l'estimait, de cette façon, grave et protectrice qui était la sienne, mais quant à aimer, il devait même ignorer ce que c'était... à moins qu'Elisabeth... Et maintenant, c'était fini. Elle allait retourner en ville, vers une vie terne, froide, monotone, tandis qu'il irait retrouver Elisabeth.

Pour dissimuler sa souffrance et contenir ses larmes, elle ferma les yeux. Elle devait rester forte, à cause des jours qui allaient suivre, dompter sa peine et garder au fond de son cœur son secret, comme en un tombeau. Ainsi, s'accomplirait son destin, comme c'était accompli celui de tant d'autres: comme tant d'autres, il lui faudrait supporter et cacher son chagrin à la face du monde entier. Depuis les paroles du major, une profonde tristesse avait envahi aussi le cœur du jeune Dag. Son esprit était comme vide, sa langue paralysée, ses yeux regardaient sans voir. Il ne fallait pas qu'elle parte!... Oui, déjà, il s'était dit cela, mais depuis le bal à Borgland, où il l'avait vu évoluer si à l'aise dans ce milieu brillant, passer la tête haute orgueilleusement, sous la voûte d'acier, il avait compris que son monde n'était pas le sien, et que jamais elle n'accepterait de demeurer à Björndal. Cependant s'il se rendait compte qu'il ne pouvait l'empêcher de retourner à la ville, une voix désespérée clamait en lui-même: « elle devrait rester ». Mais, une autre voix lui répondait: « Pourquoi devrait-elle? ». Ses pensées n'avaient pas été plus loin, pas plus ce soir-là que les autres, quand il s'assit devant le feu. (A suivre).

plus, dorénavant, les numéros des unités.

On a l'impression que cette décision a été prise afin que l'ennemi ne sache rien des renforts qui doivent arriver prochainement en Corée.

La foudre tombe sur un marabout

11 morts - 5 blessés

Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée, vendredi soir, sur le marabout de Sidi Abd-El-Kader, dans la région de Bouchaid, alors qu'une vingtaine de pèlerins venus de Vialar et de Tiaret faisaient leurs dévotions. Onze de ceux-ci ont été tués sur le coup. Cinq autres ont été blessés.

Pour la sécurité de l'Allemagne M. ADENAUER CHEZ M. MC CLOY

On annonce officiellement que M. McCloy, haut-commissaire des Etats-Unis, a reçu le chancelier Adenauer afin d'obtenir de lui des précisions sur ses déclarations au sujet de la « sécurité intérieure et extérieure de l'Allemagne ».

Le chancelier a déclaré qu'il ferait prochainement un exposé détaillé de son point de vue à ce sujet devant la haute-commission.

Le communiqué ajoute que M. McCloy a assuré M. Adenauer que les hauts-commissaires étaient prêts à étudier toute proposition qu'il pourrait lui faire.

Rome sous la menace d'une grève générale

L'agitation des travailleurs des services publics de la capitale augmente de plus en plus, et menace d'aboutir à une grève générale du gaz, de l'électricité, de l'eau et, par solidarité, des communications urbaines et du téléphone.

Cette agitation a commencé, il y a trois semaines environ, par la demande d'une prime spéciale pour l'année sainte, que les employeurs n'entendent pas accorder. Après une trêve de 48 heures, qui a pris fin jeudi à minuit, et au cours de laquelle on espérait résoudre le différend, l'agitation a repris de plus belle par les abstentions plus prolongées des travailleurs, par une suspension de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi de la distribution du gaz et par la coupure sporadique du courant électrique. Aujourd'hui, la suppression du gaz et de l'électricité sera de plus longue durée.

En vue d'une trêve générale éventuelle, les autorités ont pris des mesures. Elles feront, entre autres, appel à la troupe pour suppléer aux plus graves défaillances.

La sécurité intérieure de la République fédérale allemande

Le problème de la sécurité intérieure de la République fédérale sera discuté la semaine prochaine à Bonn au cours d'une conférence réunissant les ministres de l'intérieur des onze Länder occidentaux sous la présidence du chancelier Adenauer. Selon les milieux bien informés, les ministres de l'intérieur des Länder et le ministre fédéral de l'intérieur ont déjà abouti jeudi à un accord de principe en ce qui concerne l'organisation des forces de police de 10,000 hommes dont la création a été autorisée le 29 juin par la haute commission alliée.

Après plusieurs heures de débats, les ministres ont accepté de soumettre les nouvelles forces de police à une autorité centrale.

En vertu de cet accord :

1. Les 10,000 policiers seront répartis dans les Länder en fonction du chiffre de la population de chaque Land.

2. Le gouvernement fédéral pourra soumettre ces forces à la seule autorité du ministre fédéral de l'intérieur à la suite d'une décision de Cabinet.

3. L'armement, l'équipement et les uniformes de la nouvelle police seront identiques pour les détachements casernés dans chaque Land.

4. Ces nouvelles forces seront encasernées, motorisées et munies d'armes automatiques.

Dans les milieux gouvernementaux on croit savoir que M. Adenauer demandera aux ministres-présidents de renoncer à une grande partie de leur souveraineté en matière de police et de combattre plus sévèrement les groupes clandestins, la propagande et l'activité communistes.

Nouvelles suisses

Clarens

Chasse à l'homme

Soupçonné de vol au préjudice d'un restaurateur de l'endroit, le nommé Chs V., domicilié à Clarens et sans moyens d'existence bien connus, était requis vendredi après-midi par la police du Château-Montreux aux fins d'interrogatoire. On trouva l'intéressé dormant du sommeil du juste dans la chambre d'un camarade. Au poste, il s'obstina à rester aussi muet que carpe. L'ordre ayant été donné par le juge responsable de le garder à disposition, il devait être conduit à Montreux par un

Dernière heure

Catastrophe maritime

Un navire-hôpital coule

SAN-FRANCISCO, 26 août. — Le navire-hôpital « Benevolense » a tamponné le cargo « Mary May-leuckenboch » et a coulé peu après. Il venait d'être remis en état pour partir en Extrême-Orient et faisait des essais. Selon l'amirauté 367 personnes se trouvaient à son bord. Il y aurait 280 survivants.

LE RECIT D'UN MATELOT

SAN-FRANCISCO, 26 août. — Cinquante survivants du navire-hôpital « Benevolense » qui a coulé à quatre mille du port ont été ramenés à San-Francisco. Quatre d'entre eux sont grièvement blessés et deux étaient portés sur des brancards.

Selon les témoignages d'un marin du « Benevolense » le navire aurait été touché sur son milieu par l'étrave du cargo et aurait coulé en une heure et demie. Un autre matelot a déclaré : « Le brouillard était comme de la purée de pois. On ne pouvait rien voir. Nous n'avons pu que sauter à l'eau et nous avons été recueillis par les remorqueurs qui s'étaient approchés en entendant nos cris. »

350 PERSONNES SAUVEES DES EAUX

SAN-FRANCISCO, 26 août. (Reuter.) — Des nuées de bateaux de sauvetage croisent entre San-Francisco et le lieu de la catastrophe.

Selon les dernières informations, 350 personnes ont été sauvées dont bon nombre se trouvent dans un état grave.

LE PLUS GRAND AVION DU MONDE VA PRENDRE SON VOL

SAN ANTONIO, 26 août. — Le plus grand avion du monde le C 99 était prêt vendredi à prendre son vol à San Antonio (Texas).

Cet appareil sera mis au service de l'aviation militaire des Etats-Unis et ses caractéristiques sont gardées secrètes.

Un communiqué de l'Amirauté britannique

LONDRES, 26 août. (Reuter.) — L'amirauté britannique communique que dix mille hommes de la flotte du Commonwealth se trouvent en service actif en Extrême-Orient dont sept mille dans les eaux de Corée. Les 22 navires qui étaient au début des opérations dans la lutte ont été renforcés

agent à qui il profita de fausser compagnie peu après le départ. L'homme se rua au domicile de sa rester aussi muet que carpe. L'ordre ayant été donné main forte à leur collègue en empruntant toutes les possibilités que l'immeuble peut offrir. Ce fut en pure perte car on le découvrit dissimulé derrière un divan. Il refit alors, menotté et sous bonne escorte, le chemin qu'il ne voulait pas emprunter de bonne grâce. Pas mal de curieux assistèrent intrigués, aux environs de 19 h. 30, à cette chasse à l'homme spectaculaire.

Le Locle

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Trois blessés

Un grave accident s'est produit vendredi soir à gare du Locle, terminus de la ligne du régional Les Brenets-Le Locle, nouvellement électrifiée.

Alors que le train venant des Brenets allait entrer en gare à 17 h. 48, le mécanicien de la locomotive s'aperçut que les freins ne fonctionnaient pas. Avant qu'il ait pu mettre en action les freins de secours, le lourd véhicule vint heurter violemment le butoir qui termine la ligne.

La ligne à haute tension fut arrachée, ce qui nécessita une suspension momentanée du trafic. La locomotive est gravement endommagée. En outre, huit voyageurs furent blessés, dont deux assez grièvement. Ce sont M. Ketterer, de Bâle, et Mme W. Fazan, du Locle, qui ont été transportés à l'hôpital, tous deux avec des blessures sérieuses à la tête. Les six autres blessés, en revanche, ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés.

Une enquête technique a été immédiatement ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident. Jusqu'à la reprise du trafic, les voyageurs sont transportés au moyen d'autobus.

Rudolfstetten

DEUX MOTOCYCLISTES TUES

A Rudolfstetten, dans la nuit de jeudi, deux motocyclistes roulant à toute allure sont entrés en collision. L'un d'eux, voulant éviter un train à l'arrêt, avait trop fortement obliqué à gauche. Les deux conducteurs ont été tués. M. Oscar Alfred Buenzli, ouvrier, de Dietikon, 34 ans, est mort sur le coup, l'autre, Bruno Stutz, agriculteur, 25 ans, de Widen, Argovie, a succombé quelques

par trois unités canadiennes, deux australiennes et deux néo-zélandaises.

Jusqu'à maintenant ces bateaux et ceux des autres nations ont ouvert le feu à 38 reprises.

L'HORLOGERIE SUISSE A L'EXPOSITION NATIONALE CANADIENNE

TORONTO, 26 août. — La Chambre suisse de l'horlogerie à l'occasion de sa participation à l'exposition nationale canadienne de Toronto a organisé une journée des horlogers avec revue de mode. Une réception a suivi. Le pavillon de l'horlogerie suisse constitue un des centres d'attraction de cette exposition.

L'ETAT DE SANTE DE M. TOGLIATTI

TURIN, 26 août. (AFP) — L'examen radioscopique de M. Togliatti, leader communiste italien, a révélé que son état est plus grave qu'on ne le pensait. M. Togliatti a en effet la onzième vertèbre fracturée.

UNE LEGERE AVANCE DES SUDISTES

TOKIO, 26 août. — Dans le secteur de la 25me division les unités ont eu quelques engagements sans résultat appréciable. Dans le secteur de la première division sudiste l'agression offensive a été poursuivie. Deux régiments ont avancé d'un kilomètre environ.

ST-ETIENNE-ROME ET RETOUR A PIED AVEC TOUTE SA FAMILLE

ST-ETIENNE, 26 août. — Stéfano, âgé de 30 ans, et sa femme âgée de 25 ans, viennent de se rendre à pied de St-Etienne à Rome à l'occasion de l'Année Sainte. Ils avaient avec eux dans une poussette leur fillette âgée de 28 mois et leur matériel de camping. Ils ont mis deux mois et demi pour parcourir la distance de St-Etienne à Rome, à raison d'une trentaine de kilomètres par jour. Ils viennent de rentrer à St-Etienne de leur pèlerinage qui a duré aller et retour environ quatre mois.

TERRIBLE COLLISION ENTRE UN CAMION ET UNE AUTO

ARLES, 26 août. — Un camion qui se dirigeait vers Marseille et une auto sont entrés en collision près d'Arles. Deux des occupants de la voiture qui venait de Seine et Oise ont été tués et une troisième personne a été hospitalisée dans un état grave dans une clinique d'Arles.

heures plus tard. Un camarade sur le siège arrière de Stutz, a été conduit à l'hôpital de Muri, avec une fracture du crâne.

UN PASSAGER DU « VALAIS » SE JETTE A L'EAU

Dans l'après-midi d'hier, l'équipage du bateau « Valais » de la C. G. N., qui allait aborder à Villeneuve, dut porter secours à un passager valaisan qui s'était subitement jeté à l'eau en face de l'île de Paix. Le capitaine du bateau, M. Culand, fit arrêter ses machines et l'équipage retrouva rapidement le malheureux. Grâce à la respiration artificielle, immédiatement pratiquée, le noyé fut ramené à lui. Il a reçu des soins d'un médecin.

Une tornade sur Nyon

L'ouragan qui a suivi le bord du lac jusque peu au-dessus de la gare de Nyon, a provoqué des dégâts fort importants.

C'est ainsi que dans le parc de la Métairie, près de la route de Suisse, cinq gros sapins ont été fauchés. Un peu plus loin, chez M. Gaston Girard, agriculteur, près de la gravière, un tilleul a été amputé de plusieurs mètres. Au même endroit, des tôles ont été soulevées et sont retombées sur les conduites électriques.

A Beau Séjour, chez M. J. Graf, une installation électrique placée dans un mur a été arrachée, ainsi qu'une partie du mur.

A Rive, près de la grande jetée, un hangar du garage Schenkel a vu son toit se soulever pour s'effondrer ensuite.

Les dégâts causés uniquement aux installations électriques de la ville de Nyon se montent à environ 3000 francs.

Un wagon garé entre la fabrique de pâtes et l'entreprise Tavelli et Bruno a été poussé par le vent et a déraillé ; il a été retenu par des sacs de sable.

Les cheminées arrachées et les appartements inondés ne se comptent plus, la violence du vent ayant soulevé en de nombreux endroits des tuiles par où s'engouffraient le vent et l'eau. Il y a également nombre de jardins saccagés, plus spécialement à la Duche, sous le château, et à la Bande-rolle, alors que plusieurs poulaillers ont été démolis.

Des témoins qui ont vu venir la tourmente racontent avoir observé que les nuages s'approchaient dans un tourbillon impressionnant.

Il est tombé environ 20 mm. d'eau en l'espace de douze minutes.

Pareille tempête n'avait plus été enregistrée depuis longtemps.

Nouvelles locales

AMICALE DES TROMPETTES MILITAIRES DE MARTIGNY ET ENVIRONS

(Comm.) La réunion prévue pour le 3 septembre à Vernayaz est renvoyée à une date ultérieure.

UN FRUIT SAIN : LA TOMATE

Lorsque, grâce aux découvertes scientifiques faites ces dernières décennies dans le domaine de l'alimentation, la nourriture végétarienne — et les fruits aussi, du reste — revinrent à l'honneur, ce ne fut pas précisément en raison de leur grande valeur nutritive. Ce que la science reconnut de prime abord, ce fut la haute valeur des éléments constructifs d'importance vitale de ces produits du sol. En effet, les légumes en général et surtout les tomates sont très riches en vitamines et les groupes A et B y figurent au premier plan. Mais les groupes de vitamines B1, B2 et B6 sont aussi contenus. Par conséquent, par la consommation de tomates, il est pour ainsi dire possible de se préserver de toutes les maladies causées par le manque de vitamines. Au surplus, par cet apport aussi riche que complet de vitamines, on peut assurer une bonne assimilation des principes nutritifs contenus dans les autres aliments.

Il convient aussi de ne pas perdre de vue que la tomate contient beaucoup de sels minéraux qui non seulement contribuent au développement de l'organisme, mais qui sont aussi d'une importance primordiale pour assurer une bonne digestion, une circulation normale, une assimilation parfaite des principes nutritifs, ainsi que la neutralisation des éléments destructeurs de cellules.

O. P.

Le coin du paysan

52me MARCHÉ-CONCOURS DE TAUREAUX DE BERNE

du mercredi 30 août au vendredi
1er septembre 1950

Pour le marché-concours de Berne de 1950, 677 taureaux sont annoncés et inscrits au catalogue. Un premier examen des inscriptions démontre qu'un important contingent d'animaux d'excellente qualité est issu des meilleures lignées de sang. Pas moins de 9 vieux taureaux, 28 âgés de 2 à 3 ans et 298 de 1 ½ à 2 ans sont annoncés. La catégorie des jeunes taureaux (1 à 1 ½ année) est représentée par 110 sujets et celle des taurillons (9-12 mois (par 232 bêtes. Plus du 90 % des mères des taureaux inscrits ont subi le contrôle laitier avec succès. A l'exception d'un nombre très restreint, tous les taureaux exposés descendent de père et mère possédant la marque métallique. Chaque animal a en outre un certificat attestant qu'il n'a pas réagi à l'épreuve de tuberculine et provient d'exploitation affiliée à la lutte officielle contre la tuberculose bovine. Plus de 40 % de ces exploitations sont reconnues exemptes de tuberculose (certificat rouge). De plus, seuls les sujets ayant été ou paturé en 1950 seront exposés.

Comme les années précédentes, tous les taureaux seront soumis à un sévère examen à leur arrivée sur la place du marché. Les animaux de qualité médiocre ne seront pas admis.

Un certain nombre de très bonnes familles d'élevage (6 descendants directs du même taureau) seront présentées. Ce concours est particulièrement instructif, car il permet de démontrer la plus sûre méthode d'appréciation de la valeur d'élevage.

Suivant son ancienne tradition, le marché-concours de Berne fournira, par son choix, d'excellentes possibilités d'achat.

Le catalogue comprenant l'ascendance des taureaux exposés peut être obtenu dès le 26 août à la Gérance de la Fédération, Laupenstrasse 13, Berne.

En même temps que le marché-concours de taureaux, la fédération suisse des éleveurs du grand porc blanc organise pour la deuxième fois, sur le même emplacement, un marché-exposition de verrats. Cette manifestation rencontrera certainement la faveur des éleveurs.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5.02.28

CERCUEILS - COURONNES

Pompes funèbres catholiques de Genève

Sion :	Mariéthod O., Vve .	tel. 2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	» 6 17 15
Fully :	Taramaraz R.	» 6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	» 5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	» 5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien	» 4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand	» 6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	» 6 31 83